

VI. Les Lettres du *Mississipi*, qu'on reçut en dernier lieu, portent, que le 10. Decembre de l'année dernière, les Sauvages d'un Canton situé à près de cent lieues de la *Nouvelle Orleans*, où les François avoit établi une Colonie, ayant réclamé un certain terrain, & que sur le refus qu'on leur en avoit fait, ils s'étoient aprochés en grand nombre de la Colonie Françoisé, feignans de vouloir faire un present au Commandant; mais que, contre toute attente, ils s'étoient jettés à corps perdus sur lui, & sur la Garnison, qui ne consistoit qu'en 60. hommes, les avoient mis en pieces, après une longue résistance de la part de ces derniers, & avoient mené en esclavage leurs femmes, & leurs enfans, de même que tous leurs Negres, & qu'il n'y eut que le Sr. de Lunel, Inspecteur des Plantations du Tabac dans cette Colonie, avec un autre particulier, par qui l'on aprit ces fâcheuses nouvelles, qui eurent le bonheur d'échaper de cette action. La Cour n'a encore rien ordonné sur cette affaire. On a expédié des Ordres du Roy pour recevoir à *Dijon* avec toutes les marques d'honneur imaginables, le Duc de Bourbon, qui doit aller assister à la prochaine Assemblée generale des Etats de Bourgogne qui doit s'y tenir dans peu. L'Abbé de Saleon, nouvel Evêque de *Agen* ayant reçu les Bulles de la Cour de *Rome*, fut sacré le 18. Mars en cette qualité, par l'Archevêque de cette Ville, assisté des Evêques de *Soissons* & de *Tarbes*.

VII. Il a été enjoint à tous les Officiers qui sont absens de leurs Regimens, de s'y rendre en diligence; & l'on fait des recrues dans presque toutes les Places du Royaume, pour rendre les Troupes completes. La Gendarmerie doit marcher au premier jour pour se rendre en *Flandres*. Plusieurs Ingenieurs sont déjà partis pour aller faire travailler